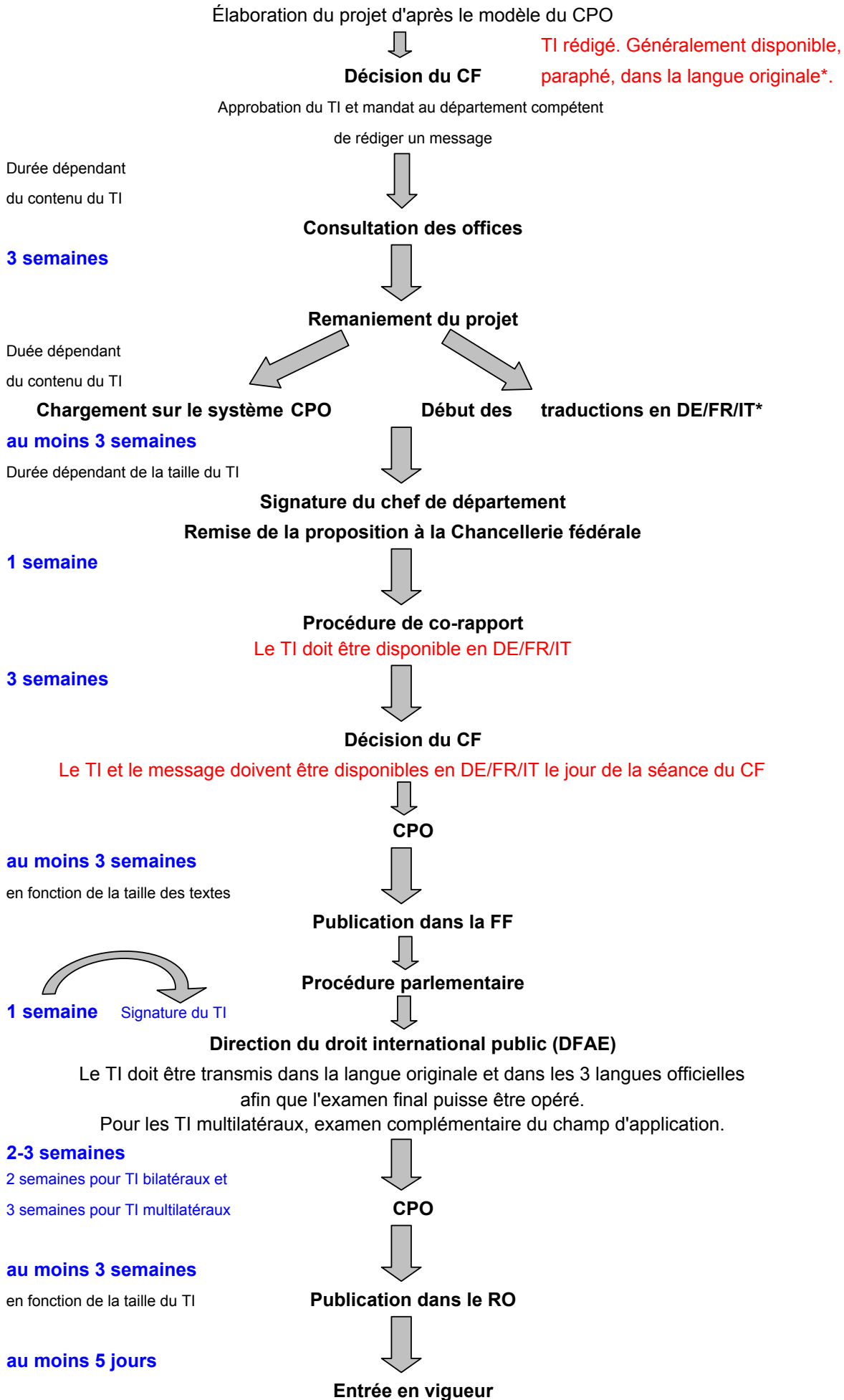


# Traité international (TI) assorti d'un message



\* La langue originale est généralement l'anglais et/ou une langue officielle (souvent le français).

\* Règle générale: un traducteur traduit 3 pages par jour. Les traités internationaux sont traduits en partie par le partenaire de la Suisse (p. ex. l'UE). La Suisse vérifie ces traductions.